

Louis Philippe I^{er} le 29 juin 1831

Louis-Philippe I^{er} (1773-1850) : dernier roi à avoir régné en France du 9 août 1830 à 24 février 1848.

Wikipédia

Dans la deuxième quinzaine de mai 1831, Louis-Philippe, accompagné du maréchal Soult, effectue un voyage officiel en Normandie et en Picardie, où il est chaleureusement accueilli. Du 6 juin au 1^{er} juillet, avec ses deux fils aînés, le prince royal (duc d'Orléans) et le duc de Nemours, ainsi que le comte d'Argout, il effectue une tournée dans l'Est de la France, où les républicains et les bonapartistes sont nombreux et actifs. Le roi s'arrête successivement à Meaux, Château-Thierry, Châlons, Valmy, Verdun, Metz, Nancy, Lunéville, Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Besançon et Troyes. Le voyage est un succès et donne à Louis-Philippe l'occasion d'affirmer son autorité.

« Mon voyage développe et raffermi tellement l'esprit des populations et celui des troupes que je conçois mal que les anarchistes ou républicains mettent tout en œuvre pour l'entraver, mais j'espère que [...] je pourrai l'achever, et ce sera un grand pas de fait pour la compression de leur mauvais esprit. Inde ira. » (Louis-Philippe à Casimir Perier, Phalsbourg, 17 juin 1831, cité par (Antonetti 2002, p. 660) « Tout ce que les émeutistes, anarchistes et surtout républicains avaient préparé et organisé ici est tombé à plat, et ce succès, bien apprécié par tous spectateurs de l'autre côté du Rhin, y retentit déjà. [...] Les ministres de Prusse et d'Autriche à Karlsruhe sont venus me complimenter par ordre de leurs cours. Je voudrais que tu eusses entendu le grand-duc [de Bade] quand nous avons traversé les rues de Strasbourg pleines de monde. [...] Il disait : Vous êtes le pacificateur de l'Europe. » (Louis-Philippe à Marie-Amélie, Strasbourg, 20 juin 1831, cité par Antonetti 2002, p. 660).

Extrait du journal : Le précurseur, journal constitutionnel de Lyon et du midi du 29 juin 1831

VOYAGE DU ROI.

STRASBOURG, vendredi, 23 juin.

On nous écrit de Mulhausen, le 22 juin, les détails suivants sur les préparatifs pour la réception du roi.

Depuis ce matin notre ville et ses alentours ressemblent à un camp. Aux préparatifs pour la réception du roi succèdent sans interruption, depuis l'aube du jour, d'innombrables caravanes d'étrangers ; sur toutes les routes on rencontre des légions, des bataillons de gardes nationales arrivant des cantons les plus éloignés, pour venir passer la revue du roi à Mulhausen. On emploie la matinée à achever les apprêts de la fête vraiment nationale qui se prépare. Chaque maison est pavoisée de son drapeau ; la grande place triangulaire du nouveau quartier présente surtout le plus bel aspect ; les balcons des édifices qui la décorent, sont ornés de draperies aux trois couleurs ; ils sont couverts de spectateurs ; et le pauvre s'en réjouit, car à Mulhausen c'est toujours à lui qu'on songe d'abord dans ces sortes d'occasions. Au milieu du jardin de la place s'élève une colonne d'une hauteur prodigieuse, destinée à être rendue transparente au moyen de lumières placées dans l'intérieur, et sur laquelle sont retracés, par le pinceau de nos artistes, les principaux traits de la vie du roi, depuis la cage de fer, épisode sublime de son enfance, et depuis Valmy, où il combattit déjà pour la liberté, jusqu'aux barricades de Paris, origine héroïque de son trône populaire. On a ainsi rendu la grande idée d'un de nos plus éloquents orateurs, qui proposait naguère de représenter sur l'arc de triomphe du Carrousel les glorieux

souvenirs des trois journées ; car le roi et ses deux fils occupant la maison de M. Nicolas Koechlin, ancien député, et celle de son gendre, qui toutes deux font face à la colonne, auront incessamment sous leurs yeux l'image des vertus de leur père et de l'origine toute française de son pouvoir.

Le roi, retardé déjà dans son voyage de Strasbourg à Colmar, n'est arrivé à Mulhausen qu'à neuf heures du soir : mais le coup d'œil de l'entrée de S. M. était d'autant plus admirable qu'elle s'est faite par une illumination des plus brillantes. Harangué à l'entrée de la ville par le maire, le roi a reçu, à dix heures, tous les corps constitués et les autorités.

Nous donnerons les discours et les réponses du roi dès qu'ils nous parviendront.

On nous transmet les détails suivants sur le passage du roi Benfeld :

Le roi est arrivé à Benfeld le 21 juin, à trois heures et demie du soir, par un temps magnifique. S. M. a été reçue par Mr. le préfet du département, qui s'y était rendu à cet effet une heure avant, et par MM. les maires des cantons de Benfeld et d'Eristein, auxquels s'était joint le clergé du premier de ces deux cantons. Aussitôt après, le roi ainsi que les ducs d'Orléans et de Nemours, et les deux ministres qui accompagnent S. M., sont montés à cheval pour passer en revue la garde nationale des cantons de Benfeld et d'Eristein, qui se trouvait réunie là au nombre de 2 800 hommes, tant à cheval qu'à pied, presque tous armés, et dont une grande partie en uniforme. Mr. Rohmer, capitaine commandant, a adressé au roi le discours suivant :

Sire, organe de la garde nationale de la ville et du canton de Benfeld, je viens déposer aux pieds de Votre Majesté l'expression de son hommage respectueux et de son dévouement sans bornes à votre auguste personne. Ancien militaire, je suis

fier de me trouver à la tête de cette garde civique qui est prête à verser son sang pour la défense de nos institutions, de notre roi et de la patrie. Vive Louis-Philippe roi des Français ! vive son auguste famille !

Le roi a répondu : *je n'ai jamais douté des succès qu'aurait un appel à la nation, si des dangers menaçaient la patrie. Dites bien à vos compagnons d'armes que je compte sur eux, comme ils peuvent être sûrs que de mon côté je ne souffrirai jamais qu'il soit porté la moindre atteinte à l'honneur français.*

Après avoir parcouru les rangs de cette milice citoyenne dont il admira la bonne tenue, le roi, revenant sur ses pas, s'arrêta pour recevoir les hommages du clergé qui lui fut présenté par Mr. le préfet. M. Schir, curé cantonal, lui adressa le discours suivant :

Sire, le clergé du canton de Benfeld, dont j'ai l'honneur d'être, en cette heureuse circonstance, l'organe auprès de Votre Majesté, vient déposer à vos pieds l'hommage de son respect, de sa fidélité et de sa reconnaissance. Ainsi que tous les Français amis de leurs pays, nous avons accompagné de nos vœux l'avènement d'un prince dont le noble dévouement, au jour du danger, sauva notre belle patrie des horreurs de l'anarchie et des maux qu'elle entraîne. Nous continuerons, sire, à adresser nos prières au ciel pour qu'il bénisse les efforts que V. M. ne cesse de faire pour assurer le bonheur de la France. Convaincus que notre ministère est essentiellement un ministère de conciliation et de paix, nous mettrons toujours au rang de nos premiers devoirs de fonder l'union des cœurs, vraie source de bien-être pour toute société. C'est à ce titre, nous le savons, Sire, que nous obtiendrons constamment pour la religion, par les soins de V. M., la protection que les lois lui promettent, et dont elle a besoin pour exercer sur vos peuples sa salutaire influence. Par là aussi nous mériterons pour nos personnes cette

haute bienveillance que V. M. se plaît à accorder indistinctement à tous ses fidèles sujets. Vive la France ! vive le roi ! vive la famille royale !

Le roi a répondu : Je vois avec infiniment de plaisir que vous rendez justice aux sentiments qui m'animent et qui m'ont toujours animé envers ma patrie. Ce n'est pas l'ambition ni aucune autre vue personnelle, mais mon patriotisme et mon amour pour la nation française uniquement, qui m'ont porté à faire ce que j'ai fait. Ma tâche est grande, il est vrai, mais j'espère la pouvoir remplir avec l'aide de cette brave garde nationale. Et vous aussi, Messieurs, vous pouvez y contribuer beaucoup par l'influence de votre ministère, si vous continuez, comme vous en prenez l'engagement, à le faire servir au maintien de l'union et de la concorde. Je suis bien aise que vous ayez compris quelle est votre mission. Soyez toujours fidèles aux sentiments que vous venez d'exprimer ; c'est, comme vous le dites, le plus sûr moyen de faire respecter la religion et d'obtenir pour le culte la protection qui lui est due.

Les plus vives acclamations ont accueilli cette réponse : après quoi Sa Majesté s'est plu à s'entretenir encore, pendant quelques instants, en langue allemande, avec le clergé. Le ton affectueux, et une bienveillance marquée, qui accompagnaient les paroles du prince, ont laissé une profonde impression dans le cœur des personnes qui furent à portée de les entendre.

Le roi a pris position ensuite sur la grande route pour voir défiler la garde nationale. Pendant tout ce temps, la musique exécutait des airs patriotiques, et l'air retentissait sans cesse des cris de : Vive la France ! vive Louis-Philippe ! vive le roi des Français ! Sa Majesté a paru fort émue de ce touchant accueil, et en a témoigné à plusieurs reprises sa satisfaction et sa joie. Une foule immense, composée des populations des communes voisines qui avaient spontanément quitté leurs travaux

pour venir saluer le roi-citoyen, se pressait de tous les côtés autour du prince. Sa Majesté adressa des paroles pleines de bonté à beaucoup de personnes de toutes conditions, et serra affectueusement la main à plusieurs d'entre-elles qui eurent le bonheur de l'approcher davantage. Les maisons qui se trouvaient sur le passage étaient pavoisées : les croisées et des estrades qu'on avait dressées à cet usage, étaient occupées par des dames élégamment mises, qui mêlaient leurs acclamations à celles de la foule qui bordait les deux côtés de la route. Un seul sentiment animait tous les cœurs alsaciens : c'était le plaisir de contempler les traits de l'élu de la nation, dépositaire et protecteur de toutes nos libertés ; et bien que le roi n'ait pu nous accorder qu'une heure environ, ce peu de moments a suffi pour gagner tous les cours. L'enthousiasme que sa présence a excité ne s'est pas ralenti un seul instant jusqu'après son départ. Discours au roi prononcé par Mr. Strohl, président du conseil des prud'hommes.

Sire,

Trois jours ont suffi à la France pour reconquérir ses droits et ses libertés dans ces trois journées à jamais mémorables, un trône, vermoulu par la déception, s'écroula sous le courage héroïque des braves Parisiens, à sa place fut élevé un trône constitutionnel, et le vœu de la nation française appela Votre Majesté à y monter.

Sire, vous avez répondu à cet appel, et la devise : Liberté, ordre public, fut le cri de ralliement de tout bon Français. Cette devise est aussi la nôtre ; elle est celle de tous nos concitoyens. bien que le commerce languisse, bien que l'industrie et les arts soient en souffrance, et que le manque de travail et la cherté des vivres ne permettent souvent qu'à peine à l'ouvrier honnête et laborieux de pourvoir à ceux de sa famille, toujours animé de cet esprit d'ordre public qui caractérise

l'Alsacien, rien n'a pu ébranler sa constance à rester fidèle à ses devoirs.

Sire, aujourd'hui votre présence au milieu de nous ouvre nos cœurs à l'espérance d'un avenir plus en harmonie avec nos besoins locaux. Oui. Sire, nous en acceptons l'augure, grâce à votre sagesse et à votre sollicitude paternelle, la prospérité de notre industrie et de notre commerce seront désormais une vérité. Le roi a répondu :

Il ne tiendra pas à moi que cela ne soit ainsi. Je ferai tous mes efforts pour que le commerce reprenne sa prospérité. Le meilleur moyen pour y parvenir, est celui que vous avez indiqué. La confiance dont il a besoin pour se développer, ne peut revenir, comme vous l'avez dit, que par le maintien de l'ordre public, par le respect de toutes les propriétés, de tous les droits, par la répression de ceux qui voudraient les troubler ; il faut qu'on soit bien convaincu que le gouvernement est franc et loyal, qu'il ne connaît d'autres intérêts que ceux de la nation, qu'il ne consulte d'autres guides que le bien public et l'amour de la patrie. Tels ont toujours été et tels seront toujours les mobiles de ma conduite. » (Courrier du Bas-Rhin.)